



**REPUBLIQUE TUNISIENNE**  
**MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DES RESSOURCES HYDRAULIQUES**  
**ET DE LA PECHE MARITIME**

**Agence des Ports et des Installations de Pêche (APIP)**  
**Appel d'Offres N° 05/2021**

**ETUDES DU PROJET DE MISE A NIVEAU AU PORT DE PECHE DE KELIBIA**

**Projet Financé par l'Union Européenne**

Dans le cadre du protocole de financement signé entre le Gouvernement de la République Tunisienne et l'Agence Française de Développement (AFD) concernant le projet d'appui à la gestion des ressources halieutiques et aquacoles, l'Agence des Ports et des Installations de Pêche se propose de lancer un appel d'offres pour : **l'élaboration des études du projet de mise à niveau du marché de gros et remise en service de la halle à marée "poisson bleu" et de la mise en place du système de fiabilisation et informatisation des données de vente des produits au port de pêche de Kélibia en lot unique** comprenant deux missions comme suit:

- ✓ **Mission C1:** Etudes de la mise à niveau du marché de gros et remise en service de la halle à marée "poisson bleu" au port de pêche de Kélibia.
- ✓ **Mission C2:** Etudes d'implantation de la mise en place du système de fiabilisation et informatisation des données de vente au port de pêche de Kélibia.

Les bureaux d'études multidisciplinaires (A1, A2, A3) ou bureaux d'études spécialisés en ingénierie en relation avec des projets des bâtiments (B1) ou aux Groupements solidaires de bureaux d'études précités, expérimentés en études bâtiments et ayant signé le cahier des charges relatif à l'exercice de la profession de bureau d'études conformément à l'arrêté du Ministre de l'Equipement et de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire du 09 février 2009, et qui sont intéressés par cet avis, peuvent retirer le dossier d'appel d'offres auprès du bureau d'ordre central de l'Agence des ports et des Installations de Pêche, sis au port de pêche de la Goulette-Tunis-Tunisie.

Les offres doivent parvenir par voie postale, sous plis recommandés ou par rapide poste, ou seront remis directement au B.O.C. de l'A.P.I.P contre récépissé, et ce, au plus tard le **21/10/2021 à 12H** (cachet du bureau d'ordre faisant foi).

Les offres doivent être présentées de la manière suivante (Selon l'Article 6 CAO):

Chacune des offres technique et financière doit être consignée dans une enveloppe à part, fermée et scellée, portant la référence de l'appel d'offres et son objet et l'identité du soumissionnaire. Ces deux enveloppes, ainsi les documents administratifs et justificatifs accompagnant l'offre doivent être placée dans une troisième enveloppe extérieure fermée et scellée, indiquant la référence d'appel d'offres, son objet et adresser au nom de **Monsieur le Président Directeur Général de l'Agence des Ports et des Installations de Pêche B.P. 64, port de pêche la Goulette 2060 Tunis** et sur laquelle est inscrite la mention: **A NE PAS OUVRIR APPEL D'OFFRES N°05/2021: "Etudes de mise à niveau au port de pêche de Kélibia"**.

**N.B:**

- L'ouverture des offres se fera selon l'article n°7 du cahier des conditions d'appel d'offre (CAO) en deux étapes distinctes:
  - Etape n°1 : ouverture des offres administratives et techniques.
  - Etape n°2 : ouverture des offres financières.

La première étape est publique, aura lieu le **21/10/2021** à **14 H**, au siège de l'A.P.I.P, sis au port de pêche de la Goulette-Tunis Tunisie, et ce, à la salle des réunions située au 1<sup>er</sup> étage.

Les soumissionnaires ou leurs représentants désirant y assister doivent se présenter munis d'une pièce d'identité et d'une procuration, avec signature légalisée, délivrée à cet effet, pour les représentants des soumissionnaires, et ce, 15 mn avant l'horaire prescrit ci-dessus.

- Les soumissionnaires demeurent engagés par leurs offres, pendant (120) jours à partir du lendemain de la date limite fixée pour la réception des offres.